

Büroassistent/in EBA Assistant-e de bureau AFP Assistente d'ufficio CFP



Vue d'ensemble des modifications

État : 3 novembre 2020

Formations initiales d'employé et employée de commerce CFC et d'assistant et assistante de bureau AFP

Ordonnance sur la formation 2012/2019	Ordonnance sur la formation 2022	Valeur ajoutée des modifications
La formation professionnelle initiale actuelle	Les domaines de compétences opération-	Les résultats obtenus sur la base d'une analyse
s'oriente davantage vers les branches que vers	nelles structurent tant la formation que la pro-	approfondie du champ professionnel mon-
les compétences opérationnelles.	cédure de qualification. Le nouveau profil de	trent les employées et employés de commerce
Le domaine de qualification se compose d'une	qualification constitue désormais la base pour	de demain évolueront dans des structures
partie entreprise « Branche et entreprise » et	tous les lieux de formation. Il est procédé à	d'activité et d'organisation dynamiques, inte-
d'une partie école comprenant des domaines	une adaptation de la formation orientée vers	ragiront dans un milieu de travail intercon-
d'enseignement.	les branches dispensée aujourd'hui au sein	necté et travailleront avec de nouvelles tech-
	des écoles professionnelles. Les connaissances	nologies. Cela suppose des connaissances
	spécialisées sont transmises dans le cadre de	techniques, une pensée computationnelle, des
	l'enseignement des compétences opération-	compétences sociales et personnelles, une at-
	nelles. Le développement des compétences	titude critique et de la créativité. Aussi faut-il
	opérationnelles continue à exiger une solide	préparer les apprentis et apprenties à gérer
	base de connaissances, voire une solide base	les changements économiques et sociétaux et
	théorique.	à apprendre tout au long de leur vie.
Les formations initiales se fondent sur des ob-	Les formations initiales se fondent sur des	Les compétences opérationnelles sont liées au
jectifs généraux, des objectifs particuliers et	compétences opérationnelles auxquelles se	quotidien professionnel, à savoir aux situa-
des objectifs évaluateurs.	réfèrent les trois lieux de formation	tions de travail en entreprise dans le domaine





	(entreprise, école professionnelle, cours interentreprises).	commercial et sont le résultat d'une analyse approfondie du champ professionnel. Pour garantir le lien avec la pratique professionnelle au sein des trois lieux de formation (entreprise, école professionnelle et cours interentreprises), les contenus d'apprentissage doivent contribuer exclusivement à la réalisation des compétences opérationnelles. Les objectifs évaluateurs sont reliés entre eux et garantissent ainsi une coopération optimale entre les lieux de formation.
Les personnes en formation doivent tenir un dossier de formation.	Le dossier de formation et des prestations actuel est développé et son caractère contraignant est renforcé. À l'aide d'outils de développement et de réflexion concrets, les personnes en formation tiennent dès 2022 un portfolio personnel (dossier de formation) qui constitue un instrument de soutien faisant le lien entre les trois lieux de formation. Le portfolio permet également de documenter des certificats de langue, des certificats de branche ou des projets qui dépassent les compétences opérationnelles des employés et employées de commerce et des assistants et des assistantes de bureau.	La collaboration entre les lieux de formation entreprise, école professionnelle et cours interentreprises (coopération entre les lieux de formation) est renforcée. Conçu comme un portfolio personnel, le dossier de formation constitue l'outil décisif à cet effet. L'encouragement des personnes en formation figure au centre de la formation. Celles-ci intègrent ce qu'elles ont appris dans les trois lieux de formation. Le dossier de formation contient des mandats pratiques pour les entreprises, qui permettent aux personnes en formation et aux formateurs et formatrices de vérifier de manière concrète si les objectifs évaluateurs en entreprise sont atteints. En outre, le dossier de





Des instruments de mise en œuvre sont utilisés partiellement dans les entreprises et les cours interentreprises Ces instruments sont coordonnés entre eux afin de permettre le développement des compétences opérationnelles.	Les instruments de mise en œuvre de la formation initiale en entreprise (plan de formation, mandats pratiques, grille de compétences, rapport de formation) sont développés de manière conséquente en fonction de la disposition des entreprises à engager des apprentis et apprenties et des mesures en faveur des places d'apprentissage. Dans les cours interentreprises, on utilisera également des instruments de mise en œuvre orientée vers les compétences opérationnelles	formation permet aux écoles professionnelles et aux cours interentreprises de faire le lien avec les situations en entreprise. Par ailleurs, les séjours linguistiques et les programmes bilingues peuvent figurer dans le portfolio. Les branches de formation et d'examens et la CIFC Suisse fourniront à leurs apprentis et apprenties respectifs (CFC et AFP) le dossier de formation sous la forme d'un portfolio personnel. L'orientation conséquente de tous les lieux de formation vers les mêmes compétences devrait permettre de préparer encore mieux les futurs employés et employées de commerce aux défis qui les attendent, aux changements économiques et sociétaux ainsi qu'à l'apprentissage tout au long de la vie.
L'enseignement à l'école se fonde sur les branches.	L'enseignement à l'école est orienté vers les compétences. L'orientation vers les branches de même que les domaines d'enseignement actuels disparaissent. Les connaissances spécialisées sont transmises dans le cadre de l'enseignement des compétences opérationnelles.	La formation dispensée au sein des écoles professionnelles se fonde davantage sur le quotidien professionnel. La devise suivante est valable « Autant de pratique que possible – autant de théorie que nécessaire ». Le regroupement de différents contenus orientés vers



Büroassistent/in EBA Assistant-e de bureau AFP Assistente d'ufficio CFP



		les compétences opérationnelles est déjà une réalité au sein des écoles professionnelles.
L'examen pratique en entreprise ne constitue pas une note éliminatoire (pratique profes- sionnelle - oral, pratique professionnelle - écrit).	L'examen final « travail pratique », réalisé sous la forme d'une étude de cas spécifique à la branche, équivaut à une note éliminatoire.	Pour pouvoir réussir la procédure de qualification, l'étude de cas spécifique à la branche doit être suffisante. Un travail pratique insuffisant ne peut pas être compensé à l'aide de notes scolaires. Chaque formation professionnelle initiale accorde beaucoup d'importance au travail pratique, car il atteste de l'aptitude professionnelle des candidats et candidates.
La partie école de la procédure de qualification se fonde sur les branches.	La partie école de la procédure de qualification est orientée vers les domaines de compétences opérationnelles.	La partie école de la procédure de qualifica- tion est simplifiée et orientée vers la pratique tandis que sa durée totale subit une réduction considérable. Il convient d'éviter les doublons avec les autres lieux de formation. Chaque lieu de formation examine les compétences opéra- tionnelles dans le domaine desquelles il est le plus expérimenté.

Spécificités de la formation initiale d'employé et employée de commerce CFC

Ordonnance sur la formation 2012/2019	Ordonnance sur la formation 2022	Valeur ajoutée des modifications
La formation scolaire repose sur deux profils	Les deux profils sont abandonnés.	Des possibilités plus flexibles sont offertes.
(B et D)		Celles-ci permettent de tenir compte des
		points forts des personnes en formation et de
		répondre aux exigences de la formation.





Deux langues étrangères sont obligatoires pour toutes les personnes en formation.	Seule une langue étrangère (2 ^e langue nationale ou anglais) est obligatoire pour les personnes en formation. Celles-ci peuvent opter	Les langues étrangères en tant que domaine à choix ainsi que, notamment, les séjours à l'étranger ou les programmes bilingues
Dans la partie école et dans la partie entre- prise, la personne en formation n'a pas la pos- sibilité d'approfondir, en fonction de la pra- tique et de ses besoins, des domaines de compétences opérationnelles choisis en lien avec son champ d'activité.	Au cours de la troisième année de formation, les apprentis et apprenties ont la possibilité d'approfondir au sein de leur entreprise formatrice des domaines de compétences opérationnelles choisis en lien avec leur champ d'activité tout en mettant l'accent sur la pratique. À cette fin, les personnes en formation disposent des quatre options suivantes qui sont déterminées par les parties contractantes au terme de la deuxième année de formation : Finances Communication avec des groupes cibles dans la langue nationale Communication avec des groupes cibles dans la langue étrangère Technologie	La possibilité d'approfondir au cours de la troisième année de formation des domaines de compétences opérationnelles choisis en lien avec le champ d'activité des personnes en formation tout en mettant l'accent sur la pratique permet de promouvoir de manière ciblée des compétences supplémentaires. Il s'agit là d'un nouvel instrument de flexibilisation particulièrement utile dans le cadre du développement individuel des compétences, de l'encouragement des compétences par les entreprises et du passage vers la pratique professionnelle.
Dans le domaine scolaire, il n'y a pas de domaines à choix pour lesquels les personnes en formation peuvent se décider au début de la formation.	Il y a deux domaines à choix « deuxième langue estrangère » et « travail de projet individuel ». Au début de la formation, les parties contractantes optent pour un domaine à choix en se fondant sur les prescriptions et les recommandations de l'école professionnelle et un test d'évaluation linguistique.	Grâce aux domaines à choix, il est possible de mieux tenir compte des points forts des personnes en formation et des exigences des entreprises formatrices. En outre, les personnes en formation peuvent - suivant leurs besoins - se perfectionner dans deux langues étrangères.





	pour une langue étrangère comme domaine à	continueront à être encouragés et seront at-
	choix.	testés dans le portfolio personnel.
		La renonciation à l'apprentissage de deux
		langues étrangères dans le cadre de la forma-
		tion initiale CFC représente une mise en
		œuvre conséquente de l'orientation vers les
		compétences opérationnelles. L'analyse du
		champ professionnel a montré que seul un
		petit nombre de personnes en formation ont
		la possibilité d'utiliser deux langues étran-
		gères dans leur travail quotidien. Il est toute-
		fois tenu compte de l'importance de la deu-
		xième langue étrangère en fonction des be-
		soins, mais sans contrainte pour les personnes
		en formation.
		Ainsi, la formation commerciale initiale CFC
		répond encore mieux aux besoins d'un public
		cible qui, en plus des connaissances linguis-
		tiques, dispose d'autres points forts. En outre,
		le passage d'une formation d'assistant ou as-
		sistante de bureau AFP vers une formation
		d'employé ou employée de commerce CFC
		continue à être possible.
C'est l'école qui décide de la promotion des	Ces bilans formels de la situation scolaire sont	Même sans ce bilan formel de la situation, il
personnes en formation du profil E au terme	supprimés sans remplacement.	est possible de tenir compte des perfor-
		mances des personnes en formation en se



Büroassistent/in EBA Assistant-e de bureau AFP Assistente d'ufficio CEP



des 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e semestres sur la base du bulle-	
tin scolaire.	

fondant sur les notes semestrielles et en dialogue avec les écoles professionnelles. Des mesures appropriées sont prises individuellement au cours d'un entretien avec les personnes concernées.

Spécificités de la formation initiale d'assistant et assistante de bureau AFP

Ordonnance sur la formation 2012/2019

En 2019, les formations avec attestation ont été optimisées. À cet égard, il a été renoncé à une coordination systématique avec la formation initiale CFC en raison du projet « Employé-e-s de commerce 2022 ».

Ordonnance sur la formation 2022

Pour ce qui est des contenus, des méthodes de la formation commerciale initiale de deux ans d'assistant et assistant de bureau AFP est désormais axée de manière systématique sur la formation initiale de trois ans d'employé et employé de commerce CFC. Parallèlement, un profil autonome de la profession est mis en place. Des domaines de compétences opérationnelles comparables à ceux du CFC, mais spécifiques à la profession d'assistant et assistante de bureau AFP, figurent au cœur du nouveau profil de compétences. Ces domaines de compétences opérationnelles sont conçus en fonction des activités spécifiques des personnes suivant une formation professionnelle initiale de deux ans.

Valeur ajoutée des modifications

Grâce la réorientation de la profession d'assistant et assistante de bureau AFP, les deux niveaux de la formation commerciale initiale (AFP et CFC) s'accordent parfaitement entre eux en termes de contenu et de conception et constituent un champ professionnel cohérent et homogène.

Il est ainsi possible d'assurer la perméabilité entre les deux formations et de renforcer la disposition des entreprises à former des apprentis et apprenties. La formation initiale de deux ans devient plus compétitive et plus attractive.





La première langue étrangère n'est pas un élément obligatoire de la formation professionnelle initiale d'assistant et assistante de bureau AFP.	Une première langue étrangère au niveau A2 (deuxième langue nationale ou anglais) est désormais obligatoire pour toutes les personnes en formation.	Il est ainsi possible de tenir compte de l'importance de la communication pour toutes les personnes en formation au niveau AFP. Le niveau A2 visé au niveau secondaire I devra au minimum être maintenu. À l'heure actuelle, nombreux sont les apprentis et apprenties AFP qui apprennent une première langue étrangère en fréquentant des cours facultatifs offerts par les écoles professionnelles. En outre, le passage vers la deuxième année de formation CFC est stimulé.
Pour ce qui concerne les jours scolaires, l'en- seignement repose sur le modèle suivant : 1 ^{re} année de formation : 1,5 jour scolaire 2 ^e année de formation : 1 jours scolaire	Modèle scolaire 1 ^{re} année de formation : 2 jours scolaires 2 ^e année de formation : 1 jours scolaire	En augmentant la formation d'une demi-jour- née au cours de la première année de forma- tion, il est possible de développer ou de ga- rantir l'apprentissage d'une langue étrangère par toutes les personnes en formation. Le nombre total de périodes d'enseignement ne dépasse ni celui prescrit par l'ordonnance sur la formation 2019 ni celui recommandé par le plan de formation 2019.
Les cours interentreprises comprennent au to- tal 7 jours (y compris les phases d'apprentis- sage autonome encadré) qui se répartissent comme suit : 1 ^{re} année de formation : 3 jours 2 ^e année de formation : 4 jours	Les cours interentreprises comprennent au to- tal 7 jours qui se répartissent comme suit : 1 ^{re} année de formation : 3 jours 2 ^e année de formation : 4 jours	En augmentant légèrement le nombre de jours CI, il est possible de tenir compte de l'importance croissante donnée aux compétences opérationnelles et aux compétences spécifiques dans le cadre de la formation professionnelle initiale de deux ans. C'est ainsi



Büroassistent/in EBA Assistant-e de bureau AFP Assistente d'ufficio CFP



que, dans un système de branches hétérogènes, le cours interentreprises –en tant que lieu de formation étroitement lié à l'entreprise et « terrain d'exercice et de simulation orienté vers la pratique » – peut jouer un rôle déterminant au degré AFP. En outre, une telle mesure permet de répondre aux attentes des clients et constitue une valeur ajoutée pour les entreprises qui forment des assistants et assistantes de bureau AFP.